



Assemblée générale

Cinquante-deuxième session

Distr. Générale

24 décembre 1997

Original : anglais

Point 134 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 872 (1993) du 5 octobre 1993. Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission pendant la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. L'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 958 400 dollars pour cette période (montant net : 1 732 000 dollars). Le montant brut des dépenses encourues s'est élevé à 2 415 300 dollars (montant net : 2 015 100 dollars), soit un dépassement d'un montant brut de 456 900 dollars (montant net : 283 100 dollars). Les mesures proposées pour assurer les financements additionnels nécessaires sont exposées au paragraphe 9 du présent rapport et elles autorisent le Secrétaire général à utiliser des soldes disponibles résultant du règlement d'engagements afférents à la période antérieure, à concurrence d'un montant équivalent à celui des dépenses additionnelles. On trouvera également, aux paragraphes 1 et 2 de l'annexe II.B des renseignements sur l'état des remboursements aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents et au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 4	3
II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997	5 - 8	3
III. Mesure à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session	9	4

Annexes

I. Exécution du budget pendant la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : état récapitulatif		5
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : renseignements supplémentaires		8
A. Détail des différences entre le montant des ressources demandées et celui des dépenses effectives		8
B. Renseignements supplémentaires		12
III. Effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacance au cours de la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997		16
IV. A. Personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996 (mois/travail)		18
B. Personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 1er octobre 1996 au 30 juin 1997 (mois/travail)		19
C. Personnel civil : diagramme du déploiement prévu et du déploiement effectif pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997		20

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 et des dépenses liées à la fermeture administrative, sur le terrain pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1996 et au Siège pour la période postérieure, jusqu'au 30 juin 1997.
2. Le Conseil de sécurité a établi la MINUAR par sa résolution 872 (1993) du 5 octobre 1993, et en a révisé et modifié le mandat dans des résolutions adoptées par la suite, le plus récemment dans la résolution 1029 (1995) du 12 décembre 1995, qui prorogea le mandat de la Mission une dernière fois, jusqu'au 8 mars 1996. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité pria le Secrétaire général de commencer à établir des plans en vue du retrait complet de la MINUAR, celui-ci devant se faire dans les six semaines suivant l'expiration du mandat en cours. Ultérieurement, par sa résolution 1050 (1996) du 8 mars 1996, le Conseil a pris note des dispositions prises par le Secrétaire général en vue du retrait de la MINUAR, à compter du 9 mars 1996, comme indiqué dans son rapport du 29 février 1996 (S/1996/149).
3. Dans sa résolution 50/211 B du 7 juin 1996, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 4 632 500 dollars (montant net : 4 152 200 dollars), au titre de la fermeture administrative de la Mission pendant la période postérieure au 19 avril 1996, y compris un montant de 50 200 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ce crédit devait permettre de financer 72 mois de travail supplémentaires effectués par du personnel civil au-delà du 30 septembre 1996.
4. Le crédit mentionné au paragraphe 3 ci-dessus comprenait un montant brut de 2 504 100 dollars (montant net : 2 275 200 dollars) pour la période du 20 avril au 30 juin 1996 qui a déjà fait l'objet d'un rapport sur l'exécution du budget (A/51/830). Sur le solde de 2 128 400 dollars, en chiffres bruts (montant net : 1 877 000 dollars), un montant de 1 958 400 dollars (montant net : 1 732 000 dollars) a été utilisé pendant la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 et 170 000 dollars (montant net : 145 000 dollars) ont été reportés sur la période suivante pour couvrir le coût d'une petite équipe chargée de la liquidation au Siège de l'ONU pendant la période postérieure au 30 juin 1997. Les dépenses imputées sur ce montant seront consignées dans le rapport final sur l'exécution du budget de la MINUAR.

II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

5. On trouvera dans la colonne 1 de l'annexe I du présent rapport, par rubrique budgétaire, la répartition des ressources prévues pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, qui s'élèvent à 1 958 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 1 732 000 dollars). Les propositions du Secrétaire général concernant le financement de la MINUAR ayant été approuvées sans modification, ces chiffres coïncident avec les montants initialement demandés pour la période considérée et le montant supplémentaire à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix est également inclus dans la colonne 1. Les dépenses correspondantes figurent dans la colonne 4 et les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses effectives sont indiqués dans la colonne 6. La ventilation des dépenses totales figurant dans la colonne 4 entre dépenses courantes et dépenses non renouvelables est présentée dans les colonnes 2 et 3, respectivement. Les engagements non réglés figurent dans la colonne 5. L'annexe II contient des renseignements supplémentaires sur les différences entre le montant des ressources demandées et celui des dépenses effectives. L'annexe III présente les effectifs autorisés, les taux d'occupation des postes et les pourcentages de postes vacants pour le personnel civil, et l'annexe IV les effectifs prévus et déployés.

6. Des dépenses d'un montant brut de 2 415 300 dollars (montant net : 2 015 100 dollars) ont été imputées sur les crédits ouverts, dont le montant total brut était de 1 958 400 dollars (montant net : 1 732 000 dollars) pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, soit un dépassement d'un montant brut de 456 900 dollars (montant net : 283 100 dollars) pour la période.
7. Le dépassement signalé tient essentiellement au fait que l'équipe chargée de la liquidation à Nairobi, qui devait initialement être dissoute le 30 septembre 1996, a été maintenue en place jusqu'au 31 décembre 1996. En raison des difficultés qui ont été rencontrées lors du retrait de la MINUAR (voir les paragraphes 8 et 9 du document A/51/830), la Mission d'assistance a dû conserver du personnel pour gérer les activités résiduelles au Rwanda, ce qui a entraîné des retards dans le processus de liquidation administrative et financière. De surcroît, les tâches étant plus vastes et plus complexes que prévu, il a fallu prolonger l'affectation des personnels administratifs et comptables qui étaient requis sur place pour assurer la liquidation de la Mission.
8. Afin d'assurer le financement des dépenses totales comptabilisées pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, l'Assemblée générale devrait ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant brut de 456 900 dollars (montant net : 283 100 dollars). Toutefois, une étude préliminaire des engagements non réglés inscrits dans les comptes de la Mission d'assistance a montré qu'il était possible d'imputer les ressources additionnelles requises sur des sommes engagées au titre de périodes précédentes du mandat dont on n'a plus besoin. Il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir le crédit susmentionné ou de mettre en recouvrement un montant équivalent.

III. Mesure à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session

9. À la reprise de sa cinquante-deuxième session, l'Assemblée générale devra noter que des crédits supplémentaires d'un montant brut de 456 900 dollars (montant net : 283 100 dollars) sont nécessaires pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 et autoriser le Secrétaire général à utiliser des crédits d'un montant équivalent résultant du règlement d'engagements afférents à des périodes antérieures pour couvrir les dépenses additionnelles.

Annexe I
Exécution du budget pendant la période
du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : état récapitulatif
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	Montants demandés/ montants répartis ^a (1)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes (3)	Dépenses totales ^b (2) + (3) (4)	Engagements non réglés ^c (5)	Écart (1) - (4) (6)
1. Personnel militaire	—	—	—	—	—	—
2. Personnel civil						
<i>a) Police civile</i>	—	—	—	—	—	—
<i>b) Personnel international et personnel local</i>						
Traitements du personnel international	769,3	—	515,7	515,7	—	253,6
Traitements du personnel local	18,9	—	35,9	35,9	—	(17,0)
Consultants	—	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	14,2	14,2	—	(14,2)
Personnel temporaire	—	—	30,2	30,2	—	(30,2)
Dépenses communes de personnel	370,5	—	463,3	463,3	12,8	(92,8)
Indemnité de subsistance (missions)	381,7	—	563,1	563,1	—	(181,4)
Autres voyages autorisés	—	14,7	28,0	42,7	—	(42,7)
Total partiel	1 540,4	14,7	1 650,4	1 665,1	12,8	(124,7)
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	48,8	—	43,2	43,2	—	5,6
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 2	1 589,2	14,7	1 693,6	1 708,3	12,8	(119,1)
3. Locaux/hébergement						
Location de locaux	23,4	—	16,8	16,8	—	6,6
Aménagement et rénovation des locaux	—	—	—	—	—	—
Fournitures d'entretien	—	14,5	2,1	16,6	—	(16,6)
Services d'entretien	4,5	—	1,0	1,0	—	3,5
Éclairage, chauffage, énergie et eau	6,0	—	—	—	—	6,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 3	33,9	14,5	19,9	34,4	—	(0,5)
4. Remise en état des infrastructures	—	—	—	—	—	—
5. Transports						
Achat de véhicules	—	—	—	—	—	—
Location de véhicules	—	15,3	—	15,3	—	(15,3)
Matériel d'atelier	—	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	3,0	—	16,4	16,4	—	(13,4)
Carburants et lubrifiants	6,2	—	3,1	3,1	—	3,1
Assurance	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 5	9,2	15,3	19,5	34,8	—	(25,6)

	Montants demandés/ montants répartis ^a (1)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes (3)	Dépenses totales ^b (2) + (3) (4)	Engagements non réglés ^c (5)	Écart (1) - (4) (6)
6. Opérations aériennes	—	—	—	—	—	—
7. Opérations navales	—	—	—	—	—	—
8. Transmissions						
<i>a) Éléments complémentaires</i>						
Matériel de transmissions	—	—	—	—	—	—
Fournitures et pièces de rechange	—	—	—	—	—	—
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	16,0	—	73,8	73,8	16,0	(57,8)
Total partiel	16,0	—	73,8	73,8	16,0	(57,8)
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	16,0	—	73,8	73,8	16,0	(57,8)
9. Matériel divers						
Mobilier de bureau	—	—	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	—	7,0	—	7,0	—	(7,0)
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—	—
Autre matériel divers	—	2,6	—	2,6	—	(2,6)
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	1,5	—	—	—	—	1,5
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 9	1,5	9,6	—	9,6	—	(8,1)
10. Fournitures et services						
<i>a) Services divers</i>						
Vérification des comptes	—	—	—	—	—	—
Services contractuels	18,0	—	1,3	1,3	—	16,7
Services informatiques	—	—	—	—	—	—
Service de sécurité	6,0	—	2,5	2,5	—	3,5
Services et traitements médicaux	—	—	1,0	1,0	—	(1,0)
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	—	—	—
Dépenses de représentation	—	—	—	—	—	—
Autres services	3,0	60,5	20,6	81,1	—	(78,1)
Total partiel	27,0	60,5	25,4	85,9	—	(58,9)

	Montants demandés/ montants répartis ^a (1)	Dépenses non renouvelables (2)	Dépenses courantes (3)	Dépenses totales ^b (2) + (3) (4)	Engagements non réglés ^c (5)	Écart (1) - (4) (6)
<i>b) Fournitures diverses</i>						
Papeterie et fournitures de bureau	5,0	11,2	3,3	14,5	—	(9,5)
Fournitures médicales	—	—	—	—	—	—
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	—	—	—	—	—	—
Abonnements	—	—	0,7	0,7	—	(0,7)
Fournitures électriques	—	—	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	—	—	—	—	—	—
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—	—
Cartes opérationnelles	—	—	—	—	—	—
Intendance et magasins	—	1,6	1,3	2,9	—	(2,9)
Total partiel	5,0	12,8	5,3	18,1	—	(13,1)
Total, rubrique 10	32,0	73,3	30,7	104,0	—	(72,0)
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	—	—
12. Programmes d'information	—	—	—	—	—	—
13. Programmes de formation	—	—	—	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface	—	—	—	—	—	—
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	—	—	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	50,2	—	50,2	50,2	—	—
19. Contributions du personnel	226,4	—	400,2	400,2	—	(173,8)
Total, rubriques 1 à 19	1 958,4	127,4	2 287,9	2 415,3	28,8	(456,9)
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(226,4)	—	(400,2)	(400,2)	—	173,8
21. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—	—
Total, rubriques 20 et 21	(226,4)	—	(400,2)	(400,2)	—	173,8
Total brut	1 958,4	127,4	2 287,9	2 415,3	28,8	(456,9)
Total net	1 732,0	127,4	1 887,7	2 015,1	28,8	(283,1)
22. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—	—	—	—	—	—
Total des ressources	1 732,0	127,4	1 887,7	2 015,1	28,8	(283,1)

^a Conformément à la résolution 50/221 B de l'Assemblée générale.

^b Comprend les engagements non réglés qui figurent dans la colonne 5.

^c Au 22 décembre 1997.

Annexe II

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 : renseignements supplémentaires

A. Détail des différences entre le montant des ressources demandées et celui des dépenses effectives

Description	Prévisions		Données effectives		Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre	Coût unitaire journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	Nombre	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	
1. Personnel militaire		—		—	Des informations actualisées sur le matériel appartenant aux contingents et les indemnités en cas de décès ou d'invalidité sont fournies pour mémoire
2. Personnel civil					
a) <i>Police civile</i>		—		—	Aucun crédit prévu
b) <i>Personnel international et personnel local</i>					4-8
Traitements du personnel international					Maintien du personnel pour les tâches liées à la liquidation de la Mission
Nombre de mois/travail (du 1er juin au 30 septembre 1996)	115		133		
Nombre de mois/travail (après le 30 septembre 1996)	72		53		
Coût total		769 300		515 700	Les dépenses de personnel ont été partiellement comptabilisées au cours de la période antérieure
Traitements du personnel local					
Nombre de mois/travail (du 1er juin au 30 septembre 1996)	42		39		Personnel effectif
Nombre de mois/travail (après le 30 septembre 1996)	—		2		Maintien du personnel pour les tâches liées à la liquidation de la Mission
Coût total		18 900		35 900	Comprend des dépenses correspondant à la période antérieure
Heures supplémentaires		—		14 200	Ressources nécessaires en période de pointe
Personnel temporaire		—		30 200	Dépenses correspondant à la période antérieure
Dépenses communes de personnel		370 500		463 300	Prime de rapatriement et versement en compensation de jours de congé annuel accumulés
Indemnité de subsistance (missions)		381 700		563 100	Maintien du personnel pour les tâches liées à la liquidation de la Mission

Description	Prévisions		Données effectives		Explication (paragraphe de la section B)
	Nombre	Coût unitaire journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre	Coût unitaire journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	
Autres voyages autorisés		—		28 000	Déplacements à Mombasa (Kenya) et à Dar es-Salaam pour assurer des expéditions d'avoires
				14 700	Dépenses correspondant à la période antérieure
c) <i>Personnel contractuel international</i>		—		—	Aucun crédit prévu
d) <i>Volontaires des Nations Unies</i>					10-11
Nombre de mois/travail	18		21		Nombre effectif de Volontaires
Coût total		48 800		43 200	Dépenses effectives moins élevées que prévu
e) <i>Personnel fourni par les gouvernements</i>		—		—	Aucun crédit prévu
f) <i>Observateurs électoraux civils</i>		—		—	Aucun crédit prévu
3. Locaux/hébergement					13
Location de locaux		23 400		16 800	Dépenses effectives
Fournitures d'entretien		—		2 100	Achats divers
				14 500	Règlement d'une demande de remboursement pour du contreplaqué
Services d'entretien		4 500		1 000	Dépenses effectives
Éclairage, chauffage, énergie et eau		6 000		—	Dépenses imputées sur des engagements afférents à la période antérieure
4. Remise en état des infrastructures		—		—	Aucun crédit prévu
5. Transports					15
Location de véhicules		—		15 300	Règlement de demandes de remboursement afférentes à la période antérieure
Pièces de rechange, réparations et entretien		3 000		16 400	Remise en état de véhicules
Carburants et lubrifiants		6 200		3 100	Dépenses effectives
Assurance		—		—	Dépenses comptabilisées sous la rubrique budgétaire Services divers
6. Opérations aériennes		—		—	Aucun crédit prévu
7. Opérations navales		—		—	Aucun crédit prévu
8. Transmissions					17
a) <i>Éléments complémentaires</i>					
Communications par réseaux commerciaux		16 000		73 800	Utilisation intensive des communications téléphoniques dans le contexte de la liquidation de la Mission
b) <i>Contrat de raccordement au réseau</i>		—		—	Aucun crédit prévu

Description	Prévisions		Données effectives		Explication	Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre	Coût unitaire journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)		
9. Matériel divers						19
Matériel d'hébergement	—	—	7 000	—	Règlement de demandes de remboursement afférentes à la période antérieure pour du mobilier et des congélateurs	
Autre matériel divers	—	—	2 600	—	Achat d'un dispositif de sécurité pour le bureau de la MINUAR	
Pièces de rechange, réparations et entretien	1 500	—	—	—	Utilisation des stocks disponibles	
10. Fournitures et services						20-21
<i>a) Services divers</i>						
Services contractuels	18 000	—	1 300	—	Dépenses effectives moins élevées que prévu	
Services de sécurité	6 000	—	2 500	—	Dépenses effectives moins élevées que prévu	
Services et traitements médicaux	—	—	1 000	—	Besoins imprévus	
Autres services divers						
Période considérée	3 000	—	20 600	—	Dépenses courantes : frais bancaires, publicité dans les journaux, affranchissement et valise diplomatique, assurance véhicules et services divers	
Période antérieure	—	—	6 500	—	Dépenses non renouvelables : travaux de construction, démantèlement d'unités préfabriquées endommagées	
	—	—	54 000	—	Frais bancaires, règlement d'une demande de remboursement afférente à la période antérieure	
<i>b) Fournitures diverses</i>						22
Papeterie et fournitures de bureau	5 000	—	14 500	—	Achat de cartons pour les archives	
Abonnements	—	—	700	—	Abonnement à des périodiques	
Intendance et magasins	—	—	2 900	—	Achat de caisses en bois, règlement d'une demande de remboursement afférente à la période antérieure	
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	
12. Programmes d'information	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	
13. Programmes de formation	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	
14. Programmes de déminage	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	
16. Fret aérien et de surface	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	—	—	—	Aucun crédit prévu	

<i>Description</i>	<i>Prévisions</i>		<i>Données effectives</i>		<i>Explication</i>	<i>Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Coût unitaire journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût unitaire journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)</i>		
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix		50 200		50 200	Sans changement	24
19. Contributions du personnel		226 400		400 200	Dépenses comptabilisées au cours de la période antérieure	25
20. Recettes provenant des contributions du personnel		(226 400)		(400 200)	Le montant découle de la rubrique 19 ci-dessus	26

B. Renseignements supplémentaires

Économies/
(dépassements)
(En dollars des États-Unis)

1. Personnel militaire

- a) *Observateurs militaires* —
- b) *Contingents* —
- c) *Autres dépenses afférentes au personnel militaire*
 - i) *Matériel appartenant aux contingents* —

1. Aucun montant n'a été inscrit à ces rubriques pour la période considérée. Au 22 décembre 1997, sur le crédit de 25,5 millions de dollars ouvert pour le matériel appartenant aux contingents depuis le début de la Mission d'assistance, les dépenses se sont élevées à 10,4 millions de dollars, dont une dépense exceptionnelle de 2,4 millions de dollars pour les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité soumises par un État Membre (voir également par. 2 ci-dessous). Le solde, soit un montant de 15,1 millions de dollars, demeure engagé en vue de couvrir le montant estimatif des dépenses de règlement des demandes de remboursement en attente correspondant au matériel appartenant aux contingents. Au 23 décembre 1997, le solde du montant estimatif total dû aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents s'élevait à 11,7 millions de dollars. En outre, l'examen juridique des demandes de remboursement relatives au matériel qui a dû être abandonné, s'élevant au total à 7,8 millions de dollars, se poursuit et pourrait donner lieu à des dépenses supplémentaires au titre du matériel appartenant aux contingents. Selon l'issue de cet examen, il pourrait être nécessaire de renvoyer cette question à l'Assemblée générale.

- ii) *Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité* —

2. Aucun montant n'a été prévu au titre de cette rubrique pour la période considérée. Le crédit de 1,9 million de dollars ouvert depuis le début de la Mission d'assistance pour le remboursement aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité a été entièrement utilisé. C'est pourquoi, à titre exceptionnel, la demande d'indemnité présentée par un État Membre d'un montant total de 2 448 400 dollars (indemnisation pour décès, prestation de survivant, frais funéraires et frais de rapatriement des corps) a été réglée par prélèvement sur les comptes de la Mission d'assistance relatifs au matériel appartenant aux contingents pour quatre décès survenus en avril 1994. Au 22 décembre 1997, sur un total de 74 cas, dont 26 décès survenus en service commandé auprès de la MINUAR, 19 demandes d'indemnisation avaient été reçues et 17 avait été réglées (16 décès et un cas d'invalidité). Le Secrétariat a été informé de l'intention d'États Membres de présenter six autres demandes d'indemnisation, au 22 décembre 1997 mais il ne disposait d'aucune information concernant les intentions des autres États Membres en ce qui concerne les 49 autres cas. Il n'est pas possible au stade actuel de donner une estimation des obligations supplémentaires qui pourraient en résulter pour l'Organisation.

2. Personnel civil

- a) *Police civile* —

3. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

- b) *Personnel international et personnel local* (124 700)

4. On trouvera aux annexes III et IV des informations détaillées sur le déploiement autorisé, prévu et effectif, et sur les calendriers de retrait du personnel international et du personnel local.

5. Le montant prévu représentait 115 et 42 mois/travail respectivement pour le personnel international et le personnel local du bureau administratif de Nairobi pendant la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996. De plus, un montant représentant 72 mois/travail de personnel international était prévu pour les activités de liquidation de la MINUAR après le 30 septembre 1996. En raison des difficultés rencontrées

pendant le retrait de la MINUAR, ainsi qu'il est dit au paragraphe 7 du présent rapport, le calendrier prévu ne pouvait pas être respecté. De ce fait, des activités administratives de la MINUAR à Nairobi ont continué du 1er juillet au 31 décembre 1996, exigeant 168 mois/travail de personnel international (dont 133 mois/travail entre le 1er juillet et le 30 septembre 1996) et 41 mois/travail de personnel local. Par la suite, une petite équipe de liquidation a été mise en place au Siège de l'ONU pour arrêter les comptes de la Mission et régler les affaires en suspens devant le Comité de contrôle du matériel et le Comité d'examen des réclamations, et 18 mois/travail de personnel international ont été prévus à cette fin pendant la période allant du 1er janvier au 30 juin 1997.

6. Ainsi qu'il est dit au paragraphe précédent, les ressources en personnel ont été entièrement utilisées. Le solde inutilisé de 253 600 dollars inscrit à l'annexe I s'explique par le fait que les traitements du personnel international pour la période sur laquelle porte le présent rapport ont été absorbés en partie au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'il est dit au paragraphe 15 de l'annexe II.B du document A/51/830. S'agissant du personnel local, le nombre effectif de mois/travail utilisé (41) ne dépassait pas les prévisions budgétaires (42). Toutefois, les dépenses supplémentaires de 17 000 dollars, au titre du traitement du personnel local, sont dues au règlement des dépenses correspondant à la période précédente pour le personnel local et la main-d'oeuvre occasionnelle. Aucun crédit n'était prévu pour les heures supplémentaires et le personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) pendant la période considérée. Toutefois, des dépenses de 14 200 dollars ont été engagées pour la rémunération du personnel local pendant les périodes de pointe. Des dépenses supplémentaires de 30 200 dollars au titre du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) s'expliquent également par la nécessité de comptabiliser pendant la période considérée les dépenses correspondantes à des périodes antérieures.
7. Le montant prévu au titre des dépenses communes de personnel (370 500 dollars) était basé sur les coûts standard, avec un crédit séparé pour frais de rapatriement du personnel international (101 500 dollars). Si les dépenses effectives engagées à ce titre (96 500 dollars) ne dépassaient pas les crédits ouverts, des dépenses supplémentaires de 92 800 dollars à cette rubrique étaient attribuables à des paiements qui n'avaient pas fait l'objet d'une ouverture de crédit spécifique dans le budget telle que les primes de rapatriement (65 300 dollars) et le paiement des jours de congé annuel accumulés (27 500 dollars). Des dépenses supplémentaires de 181 400 dollars au titre de l'indemnité de subsistance (missions) étaient attribuables au maintien du personnel dans la zone de la mission au-delà des dates limites prévues.
8. Sur la base des hypothèses initiales concernant l'achèvement des activités de liquidation de la Mission d'assistance, aucun crédit n'était prévu pour les frais de voyage autorisés du personnel. Toutefois, la MINUAR a engagé des dépenses s'élevant à 42 700 dollars au total au titre des voyages entre Nairobi, Mombasa et Dar es-Salaam nécessaires pour coordonner le chargement et l'expédition de ses avoirs (23 100 dollars), le démantèlement du matériel de transmission (satellite) à Nairobi (4 900 dollars) ainsi que du règlement de dépenses engagées au cours de la période antérieure (14 700 dollars).
 - c) *Personnel contractuel international* —
9. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.
 - d) *Volontaires des Nations Unies* 5 600
10. On trouvera aux annexes II et IV des informations détaillées sur le déploiement autorisé, prévu et effectif, et les calendriers de retrait des Volontaires des Nations Unies.
11. Alors que le montant prévu correspondait à 18 mois de travail pour les Volontaires des Nations Unies, à un coût mensuel moyen de 2 500 dollars par Volontaire, le nombre effectif de mois de travail a été de 21, à un coût mensuel moyen de 2 060 dollars, ce qui se traduit par un solde non utilisé de 5 600 dollars à cette rubrique. Les services de sept Volontaires étaient nécessaires dans les domaines des transmissions (1), du traitement électronique des données (1), des finances (2), des services juridiques (1) et de la gestion des demandes d'indemnisation (2).
 - e) *Personnel fourni par des gouvernements* —
 - f) *Observateurs électoraux civils* —
12. Aucun montant n'a été prévu à ces rubriques.

3. **Locaux/hébergement** (500)
13. Un crédit de 33 900 dollars a été ouvert à cette rubrique pour la location de bureaux administratifs de la MINUAR à Nairobi, pour l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau et pour les services d'entretien courants. Les dépenses effectives de location comptabilisées au cours de la période considérée se sont élevées à 16 800 dollars, d'où un solde inutilisé de 6 600 dollars à la rubrique Location de locaux. Les dépenses au titre de l'entretien des locaux étaient limitées à la mise à niveau des installations électriques, à la lutte contre les insectes et à des réparations de serrures (1 000 dollars), les dépenses au titre de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau étant absorbées dans les comptes de la période précédente, ce qui s'est traduit par des soldes inutilisés de 3 500 dollars et 6 000 dollars respectivement à ces deux rubriques. Des dépenses supplémentaires de 16 600 dollars au titre du matériel d'entretien s'expliquent par le règlement de la créance d'un vendeur pour du contreplaqué (14 500 dollars) et pour des achats de fournitures diverses pour l'entretien des bâtiments (2 100 dollars).
4. **Remise en état des infrastructures** —
14. Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.
5. **Transports** (25 600)
15. Un crédit de 9 200 dollars a été ouvert à cette rubrique pour l'entretien et la réparation des véhicules appartenant à la MINUAR et pour les carburants et lubrifiants. Les dépenses effectives au titre des carburants enregistrées au cours de la période considérée se sont élevées à 3 100 dollars, d'où un solde inutilisé de 3 100 dollars. Le coût de l'entretien et des réparations des véhicules (16 400 dollars) a dépassé les prévisions, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires de 13 400 dollars à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien. Aucun montant n'était prévu pour la location de véhicules. Toutefois, au cours de la période considérée, la Mission a réglé des créances correspondant à la location de trois véhicules pendant les périodes précédentes, ce qui a entraîné une dépense supplémentaire de 15 300 dollars à cette rubrique.
6. **Opérations aériennes** —
7. **Opérations navales** —
16. Aucun montant n'était prévu à ces rubriques.
8. **Transmissions** —
- a) *Éléments complémentaires* (57 800)
17. Étant donné l'ampleur imprévue prise par les activités de liquidation, le crédit de 16 000 dollars ouvert à cette rubrique s'est avéré insuffisant. Les dépenses effectives de communications téléphoniques longue distance et autres dépenses de transmissions se sont élevées à 73 800 dollars, ce qui s'est traduit par un dépassement de 57 800 dollars.
- b) *Contrat de raccordement au réseau* —
18. Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.
9. **Matériel divers** (8 100)
19. Un crédit de 1 500 dollars à cette rubrique a été ouvert uniquement pour les pièces détachées, les réparations et l'entretien. Ce crédit n'a pas été utilisé, des pièces détachées étant disponibles dans les stocks. Toutefois, la Mission d'assistance a acheté un système d'alarme pour le bureau du caissier, ce qui s'est traduit par une dépense supplémentaire de 2 600 dollars à la rubrique Matériel divers. Si aucun montant n'était prévu pour le matériel nécessaire pour le logement, au cours de la période considérée la MINUAR a réglé trois créances de vendeurs concernant du mobilier et des congélateurs pour les périodes précédentes, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires de 7 000 dollars.
10. **Fournitures et services**
- a) *Services divers* (58 900)

20. Les dépenses effectives engagées au cours de la période considérée pour les services de nettoyage et de jardinage se sont élevées à 1 300 dollars, d'où un solde non utilisé de 16 700 dollars à la rubrique des services contractuels. Un solde non utilisé de 3 500 dollars à la rubrique Services de sécurité s'explique par le fait que le coût mensuel effectif de ces services était moins élevé. Aucun montant n'était prévu à la rubrique Services et traitements médicaux mais la Mission a engagé une dépense imprévue de 1 000 dollars pour soins médicaux d'urgence fournis à l'hôpital à un membre du personnel.
21. Un montant de 3 000 dollars a été prévu pour des frais divers tels que les frais bancaires et frais d'acte. Toutefois, les dépenses effectives se sont élevées à 81 100 dollars, ce qui se traduit par un dépassement de 78 100 dollars, qui se répartit comme suit :
- a) Pendant la période considérée : des dépenses renouvelables s'élevant à 20 600 dollars au total : frais bancaires (7 100 dollars), publicité dans les journaux pour la vente de matériel (6 300 dollars), valise diplomatique et affranchissement (2 100 dollars), assurance des véhicules (1 600 dollars), autres services divers (réparation, travaux d'électricité, entreposage) (3 500 dollars); et des dépenses non renouvelables s'élevant au total à 6 500 dollars : construction de protège conteneur en béton (3 000 dollars), élimination d'unités préfabriquées irréparables (3 500 dollars);
 - b) Au cours des périodes antérieures : frais bancaires pour 1994 (52 800 dollars), règlement de la créance d'un vendeur pour la fourniture de gravier (1 200 dollars).
- b) *Fournitures diverses* (13 100)
22. Un montant de 5 000 dollars a été prévu à cette rubrique pour la papeterie et les fournitures de bureau. Des dépenses supplémentaires de 9 500 dollars à cette rubrique s'expliquent par l'achat de cartons pour l'archivage. Aucun montant n'était prévu pour les abonnements, mais la Mission d'assistance a conservé jusqu'à la fin d'octobre 1996 son abonnement au *New York Times Daily Newsletter*, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires de 700 dollars. Des dépenses supplémentaires de 2 900 dollars à la rubrique Intendance et magasins s'expliquent par l'achat de caisses en bois (400 dollars), de fournitures diverses, y compris des fournitures sanitaires et articles de nettoyage (1 300 dollars), et le règlement de diverses créances de vendeurs se rapportant à des mandats antérieurs (1 200 dollars).
11. **Fournitures et services liés aux élections** —
12. **Programmes d'information** —
13. **Programmes de formation** —
14. **Programmes de déminage** —
15. **Aide au désarmement et à la démobilisation** —
16. **Fret aérien et de surface** —
17. **Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)** —
23. Aucun montant n'était prévu à ces rubriques.
18. **Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix** —
24. Le montant autorisé à cette rubrique a été transféré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
19. **Contributions du personnel** (173 800)
25. Les crédits supplémentaires nécessaires correspondent à des charges enregistrées au cours de la période considérée.
20. **Recettes provenant des contributions du personnel** 173 800
26. Ce montant correspond au même montant indiqué à la rubrique 19 ci-dessus.

Catégorie de personnel	1996						1997						Nombre total de mois de travail du 1er janv. au 30 juin
	Nombre de mois de travail autorisés		Effectifs déployés		Effectifs déployés		Nombre total de mois de travail du 1er oct. au 31 déc.		Effectifs déployés		Effectifs déployés		
	31 juil.	31 août	31 août	30 sept.	31 oct.	30 nov.	31 janv.	28 fév.	31 janv.	30 avril	31 mai	30 juin	
Taux de vacance de postes	(12)	(32)	(17)										
Total personnel international	44	48	38	33	72	16	15	4	35	4	3	3	2
Taux de vacance de postes (pourcentage)	(9)	(24)	(15)										
<i>Personnel local</i>	14	13	14	14	1	1	1	2					
Taux de vacance de postes (pourcentage)	7	7	7										
<i>Volontaires des</i>	6	7	6	7	6	7							
Taux de vacance de postes (pourcentage)	(17)	(17)	(17)										
Total, personnel	64	68	58	53	72^a	17	16	4	37	4	3	3	2
Taux de vacance de poste (pourcentage)	(6)	(16)	(9)										

^a À partir du 1er octobre 1996, les effectifs autorisés équivalaient à 72 mois de travail, soit une dépense chiffrée aux fins du budget sur la base de 24 mois de travail d'un administrateur de la classe P-3 et 48 mois de travail d'un agent des services généraux (autres classes).

Annexe IV

A. Personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1996 (mois/travail)

	1996			Total
	31 juillet	31 août	30 septembre	
Personnel international				
Effectif prévu	44	38	33	115
Effectif déployé	48	47	38	133
Différence	(4)	(9)	(5)	(18)
Personnel local				
Effectif prévu	14	14	14	42
Effectif déployé	13	13	13	39
Différence	1	1	1	3
Volontaires des Nations Unies				
Effectif prévu	6	6	6	18
Effectif déployé	7	7	7	21
Différence	(1)	(1)	(1)	(3)

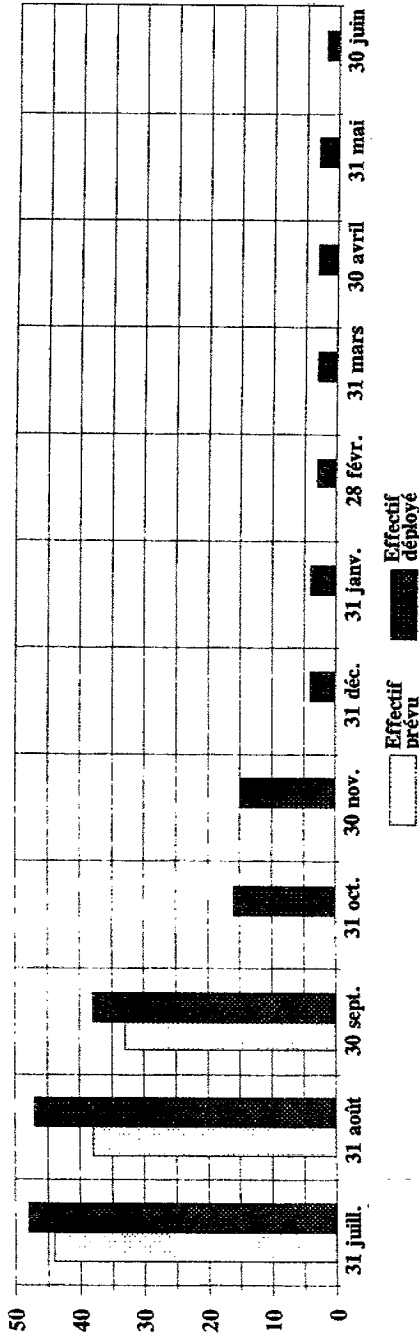
B. Personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 1er octobre 1996 au 30 juin 1997 (mois/travail)

	1996										1997		Total
	31 octobre*	30 novembre	31 décembre	1er oct.-31 déc.	31 janvier	28 février	31 mars	30 avril	31 mai	30 juin	1er janv.-30 juin	Total partiel	
Personnel international													
Effectif prévu	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Effectif déployé	16	15	4	35	4	3	3	3	3	2	18	53	
Différence	(16)	(15)	(4)	(35)	--	--	--	--	--	--	--	(35)	
Personnel local													
Effectif prévu	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
Effectif déployé	1	1	--	2	--	--	--	--	--	--	--	2	
Différence	(1)	(1)	--	(2)	--	--	--	--	--	--	--	(2)	
Volontaires des Nations Unies													
Effectif prévu	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
Effectif déployé	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
Différence	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	

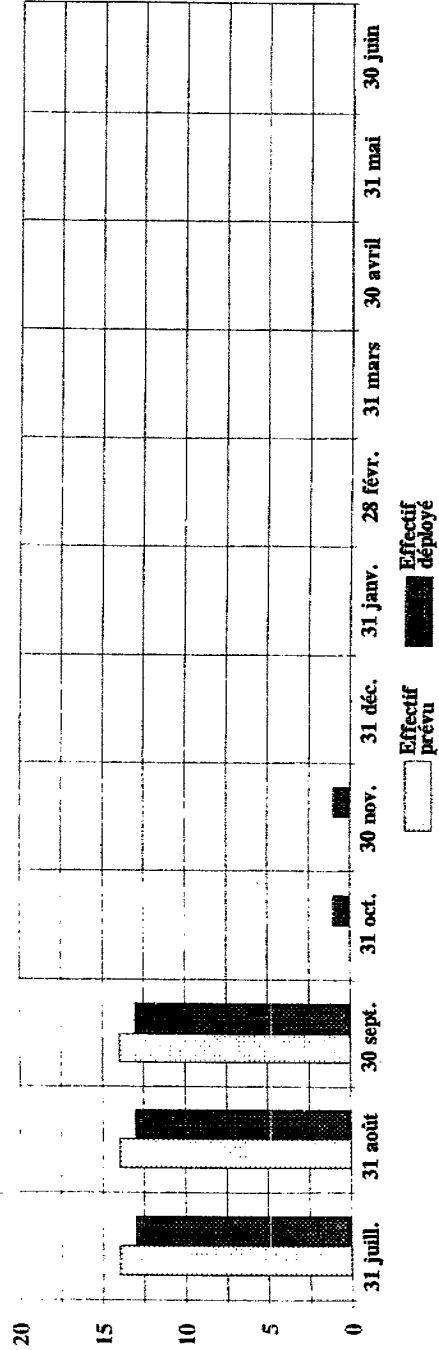
* À compter du 1er octobre 1996, les ressources autorisées correspondaient à 72 mois/travail de personnel civil.

C. Personnel civil : diagramme du déploiement prévu et du déploiement effectif pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997

1. Personnel international



2. Personnel local



3. Volontaires des Nations Unies

